



PRÉFET DE LA GUADELOUPE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Basse-Terre, le 30 mars 2020

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Les vols à l'arrivée et au départ de Pôle Caraïbe Semaine du 30 mars au 5 avril

Suite à l'arrêté ministériel du 21 mars 2020, la préfecture rappelle que les déplacements aériens doivent relever **soit d'un motif impérieux d'ordre personnel et familial, soit d'un motif de santé relevant de l'urgence, soit d'un motif professionnel ne pouvant être différé.**

Les vols nationaux

> Seule la compagnie Air France assure désormais une liaison aérienne entre la Guadeloupe et l'Hexagone. Pour la semaine du 30 mars au 5 avril, le planning des vols est le suivant :

Arrivées

- > Mardi 31 mars - 18h20 : AF 792 en provenance de Paris Orly
- > Jeudi 2 et Samedi 4 avril - 14h50 : AF 792 en provenance de Paris CDG

Départs

- > Mardi 31 Mars - 20h50 : AF 4083 à destination de Paris CDG
- > Vendredi 3 et Dimanche 5 Avril - 17h20 : AF 793 à destination de Paris CDG

L'agence Air-France à Pointe-à-Pitre www.airfrance.gp est joignable exclusivement par téléphone au 0590 82 60 60, du lundi au vendredi, de 7h45 à 17h.

Les vols régionaux

> **Chaque mardi**, Air France assure un vol à destination de Fort-de-France et de Cayenne avec un départ à 13h20 de Pôle Caraïbe. Le vol retour part de Cayenne à 18h55 et de Fort-de-France, à 20h50.

Les vols inter-îles

> Sur réquisition du préfet, la compagnie Air Antilles assurent des vols entre Pointe-à-Pitre, Saint-Martin Grand Case, Saint-Barthélemy, les lundis mercredi et vendredi et sur Marie-Galante, les mardis, mercredis et vendredis

Numéro vert d'information coronavirus : 0800 130 000

www.gouvernement.fr/info-coronavirus

Retrouvez l'actualité des services de l'État sur internet et les réseaux sociaux



www.guadeloupe.gouv.fr



facebook.com/prefecture.guadeloupe



Twitter.com/prefet971



www.instagram.com/prefet971

